

## Prévisions gel de printemps (campagne 2026)

Nos prévisions « Gel de printemps » sont accessibles sur abonnement.

### Le principe :

Pendant la période de sensibilité au gel, Sylvain MAILLARD (titulaire d'un Master en climatologie à l'Ecole Nationale de la Météorologie à Toulouse) effectuera des prévisions météorologiques détaillées de gel sur toute la période à risque (~1<sup>er</sup> mars/10 mai environ selon les zones). Cette prévision expertisée couvrira les zones indiquées dans la page 2.

**Cette expertise est humaine contrairement à 98% des prévisions que vous trouvez sur internet/sur des applications qui produisent des données brutes sans aucune expertise.**

→ Envoi d'une information par **mail chaque jour** de la période, qu'il y ait ou pas un risque de gel.

#### Eléments envoyés s'il y a un risque de gel :

- Situation météorologique générale (2/3 lignes)
- Prévision météorologique détaillée du jour pour le lendemain (J+1), zone par zone, envoi **en milieu de journée** (entre 11 et 14h généralement) avec notamment les températures minimales prévues **sous abri normalisé à 2 m** (explications ci-dessous).
- Prévision semi-détaillée pour J+2 en cas de risque de gel ou sinon la prochaine période à risque sera indiqué s'il y a ultérieurement.

En cas d'absence de risque immédiat, un simple mail indiquant l'absence de risque sera envoyé (en indiquant les prochaines journées à risque s'il y a).

**Note :** Les températures indiquées dans les prévisions sont des valeurs de **températures sèches sous abri normalisé à 2 mètres**. Les températures actinométriques (près du sol) peuvent être **inférieures de 1 à 3°C, généralement 2°C aux températures sous abri par temps clair et sans vent**. Exemple : Si 0°C de Tminimale est prévu sur votre commune, il faut s'attendre à environ -2°C à l'air libre en Tminimale près du sol si le vent est absent.

**Votre abonnement suppose l'acceptation des conditions générales d'utilisation et de diffusion (voir la page 3).**

**Remarque :** La différence de prix selon le département du **siege de votre exploitation** est justifiée par la présence/absence de subventions issues des différents conseils départementaux nécessaires au fonctionnement de notre association.

**Note : 1 abonnement = 1 exploitation, pour les membres d'une d'OP (Organisation de Producteurs), chaque membre le souhaitant devra régler individuellement l'abonnement.**

## Les zones couvertes :

Liste prévisionnelle des zones couvertes pour la prévision du gel de printemps 2026 (**liste de communes non exhaustive, elles servent surtout à délimiter géographiquement la zone**) :

- **Vallée du Rhône** : Valréas, Orange, Bollène, Châteauneuf du Pape, Cairanne, Althen des Paluds, Le Thor, Avignon, Arles, St Rémy de Pce, Tarascon, Cavaillon, Robion, St Martin de Crau, Salon de Pce (ouest) + est Gard (à l'est d'une ligne Pont St Esprit/Nîmes/Aigues Mortes) + sud 07/26 en dessous de Montélimar en vallée du Rhône et zones limitrophes.
- **Comtat/Pied du Ventoux** : Carpentras, Mazan, Beaumes de Venise, Bédoin, Mormoiron, Malemort, Venasque, Isle/Sorgue, Pernes les Fontaines, Vaison la Romaine, Malaucène, Entrechaux et zones limitrophes.
- **Luberon/Basse vallée de la Durance** : Maubec, Cabrières d'Avignon, Goult, Bonnieux, Apt, St Saturnin d'Apt, Mallemort, Lourmarin, Charleval, Cadenet, Pertuis, Beaumont de Pertuis, la Tour d'Aigues, Le Puy Ste Réparate et zones limitrophes.
- **Moyenne vallée de la Durance** : Manosque, Forcalquier, Oraison, Les Mées, St-Auban-Château Arnoux, Volonne, Salignac, Reillanne, Valensole et zones limitrophes.
- **Haute vallée de la Durance/Vallée du Buëch** : Vallée de la Durance (de Sisteron inclus à Espinasses en passant par Monêtier-Allemont, La Saulce, Remollon + Neffes et zones limitrophes), vallée du Buëch (Ribiers, Laragne, Orpierre, Serres, Veynes, La Roche des Arnauds + le Saix/St Auban d'Oze) ainsi que Caire/la Motte du Caire et zones limitrophes.
- **Pays d'Aix** : Aix, Trets, Salon de Pce est, Lambesc, Eguilles, Aubagne et zones limitrophes.

Si votre commune n'est pas dans la liste ci-dessus (ou à l'intérieur d'une liste qui délimite le contour de ces zones) ou si vous n'êtes pas sûr de l'appartenance de votre commune à une zone, vous pouvez envoyer un mail à [s.maillard@criiamsud.fr](mailto:s.maillard@criiamsud.fr) en indiquant votre localisation.

Au vu des 5 campagnes de gel précédentes, le début de la campagne se situe autour du 25 février/1<sup>er</sup> mars et la fin autour du 25 avril/1<sup>er</sup> mai pour toutes les zones sauf pour la zone Haute vallée de la Durance/Vallée du Buëch où le début de la campagne se situe autour du 15 mars et la fin de la campagne autour du 10 mai pour donner des indications sur le calendrier (ceci est à titre indicatif, le début et la fin sera toujours uniquement déterminé par les conditions météo ainsi que de l'avancement des stades phénologiques pour le lancement de la campagne).

## Prévisions gel de printemps (2026)

### Conditions générales d'utilisation et de diffusion des prévisions « gel de printemps »

**Accès aux prévisions** : La consultation des prévisions par mail est réservée aux abonnés, qui doivent au préalable communiquer une adresse mail valide et lisible et avoir réglé l'abonnement par chèque ou par virement bancaire (voir page 4).

**!\\ Avertissement /!** : La notion de risque de gel reste une prévision, avec les incertitudes inhérentes à la prévision météorologique. Dans ces conditions, le CRIIAM Sud ne saurait être tenu pour responsable de toute perte ou tout dommage de quelque nature qu'il soit pouvant résulter de l'interprétation et/ou de l'utilisation, directe ou indirecte, des informations fournies.

**!\\ ATTENTION /!** : Les prévisions ne seront envoyées qu'après réception du chèque ou du virement bancaire et du bulletin d'abonnement (merci de vous y prendre à l'avance !).

Le CRIIAM Sud s'engage à mettre en œuvre tous les moyens techniques en interne, pour assurer la diffusion de la prévision. Le CRIIAM Sud ne saurait être tenu pour responsable de l'absence de prévision liée à un problème technique/force majeure (ruptures de liaison internet, indisponibilité des modèles de prévision, etc...) susceptible de perturber l'élaboration et la diffusion des prévisions. Dans ces cas, le CRIIAM Sud ne saurait être tenu pour responsable de toute perte ou tout dommage de quelque nature qu'il soit pouvant résulter de l'impossibilité de diffuser la prévision. Pour cette saison 2026, un prévisionniste remplaçant peut se rendre disponible en cas d'un souci de force majeure.

**Confidentialité** : La consultation des prévisions de gel diffusées par mail est strictement personnelle. Il appartient à chaque abonné de ne pas les divulguer pour ne pas mettre en péril la pérennité de ce service (qui est à minima 3 fois moins cher qu'un vrai service privé de prévisions)

**Toute rediffusion ou reproduction des prévisions (même partielle) est interdite.**

**Contact : [s.maillard@criiamsud.fr](mailto:s.maillard@criiamsud.fr)**

## **Formulaire d'abonnement (à nous retourner complété et signé)**

Nom de l'entreprise/organisation/exploitation : .....

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Autres communes souhaitées pour la prévision (si différentes de la commune d'inscription) : .....

Type de culture (s) : .....

Numéro de téléphone : .....

Email : .....

*(Email valide et lisible indispensable utilisé pour recevoir les prévisions de gel de printemps)*

Email de facturation (si différent du mail indiqué pour la réception des prévisions) : .....

Veuillez entourer la colonne correspondant à votre situation (voir **page 1 et 2**) :

<b>Abonnement saison 2026</b>	<b>Tarif (dépt 13 et 84)</b>	<b>Tarif (autres dépt)</b>
Accès aux prévisions gelées de printemps par mail	80 € HT	103€ HT
Cotisation CRIIAM Sud	3,70€ HT	3,70€ HT
Total HT	83,70 € HT	106,70 € HT
TVA 20%	16,74 €	21,34 €
<b>Total TTC</b>	<b>100,44 € TTC</b>	<b>128,04 € TTC</b>

Option 1 : Rédiger votre chèque à l'ordre du CRIIAM Sud :

**CRIIAM Sud**

**Abonnement prévisions gelées de printemps**  
779 Chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres  
84200 CARPENTRAS

**OU** :

Option 2 : Règlement par virement bancaire (**merci de vérifier que vous soyez aisément identifiable lorsque nous recevrons votre virement avec l'identité de l'organisation**)

*RIB : 11306 00084 92171800050 11 Crédit Agricole Alpes Provence*

*IBAN : FR76 1130 6000 8492 1718 0005 011*

*BIC : AGRIFRPP813*

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales d'utilisation et de diffusion.

A ..... Le .....

Signature :

**Note : Si vous réglez votre abonnement par virement, vous pouvez renvoyer le bulletin d'abonnement (.pdf) à cette adresse mail : [s.maillard@criiamsud.fr](mailto:s.maillard@criiamsud.fr)**